



Un des deux bâtiments en rez-de-chaussée qui abritaient respectivement le parloir et la salle des commissions, élévation postérieure, vue générale.

IVR32_20176200032NUCA

Auteur(s) de l'illustration Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2017

Copyrights : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

Diffusion : reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Apparaît dans le(s) dossier(s) :

[IA62000982] Ancien asile d'aliénés, puis hôpital psychiatrique et centre hospitalier spécialisé, actuellement établissement public de santé mentale Val de Lys-Artois